



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

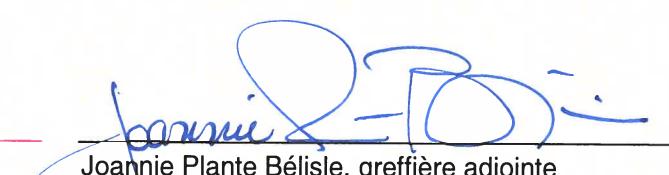
AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI :

QUE le conseil municipal de la Ville de Matagami tiendra une séance extraordinaire le mardi 16 décembre 2025 à 18 h 30, dans la salle des délibérations du conseil municipal de l'hôtel de ville, sis au 195, boulevard Matagami, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

QUE les sujets à l'ordre du jour seront l'adoption du budget 2026, l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028 et l'adoption du *Règlement numéro 404-2025 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2026*;

QUE les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les sujets énumérés ci-dessus.

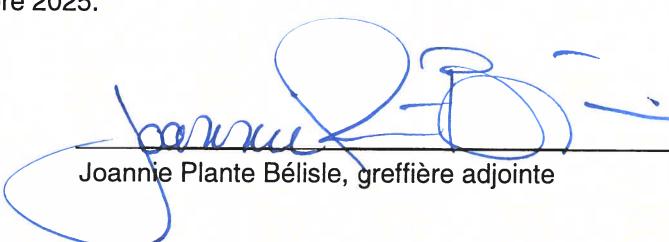
DONNÉ à Matagami, ce 5 décembre 2025.


Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 5 décembre 2025, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2025.


Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe